

**CONCOURS EXTERNE SUR TITRES AVEC EPREUVE D'ASSISTANT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE – SPECIALITE ART DRAMATIQUE
SESSION 2022**

FICHE D'AIDE A LA CONSTITUTION DU DOSSIER PROFESSIONNEL (dossier professionnel à renvoyer au plus tard **le 7 février 2022** (date nationale) – (cachet de la poste ou d'un autre prestataire sur l'enveloppe parvenue au CIG faisant foi (courrier simple) ou de dépôt auprès de la poste ou d'un autre prestataire (courrier recommandé, lettre suivie) ou tampon d'arrivée au C.I.G.- aucune pièce ou modification de celui-ci ne seront acceptées au-delà de cette date.)

Les candidats doivent constituer un dossier permettant au jury d'apprécier leurs compétences et leurs qualités. A titre indicatif, ce dossier pourra comporter notamment les pièces suivantes :

Rubriques intéressant toutes les spécialités

Curriculum vitae

Titres et diplômes

Expérience professionnelle

Expérience professionnelle / Activités artistiques (Musique, Art dramatique)

Activité au sein d'un orchestre, ensemble instrumental ou vocal (type de structure, descriptif de l'activité), compagnie, association, troupe.

Concours nationaux, internationaux

Activité d'artiste interprète (décrire le champ d'activité)

Activité de soliste (décrire le champ d'activité)

Discographie

Activité de composition (musicale, théâtrale)

Scénographie, filmographie

Commandes réalisées (justificatif du projet, dates, objets, organismes payeurs)

Publications, éditions, articles de presse ou ouvrages publiés par ou à propos du candidat (justificatifs)

Autres

ou Expérience professionnelle / Activités artistiques (Arts plastiques).

Participation à des expositions, salons, galeries (type de structure, nature et description de la prestation)

Cessions à des musées, organismes, fondations

Scénographie, filmographie

Commandes réalisées (justificatif du projet, dates, objets, organismes payeurs)

Publications, éditions, articles de presse ou ouvrages publiés par ou à propos du candidat (justificatifs), site web

Formations en cours, stages et ateliers

Autres

Toute rubrique alimentée par le candidat devra obligatoirement être accompagnée d'un justificatif (photocopie) sur lequel son identité et les renseignements correspondants devront figurer.

Le dossier peut contenir également des reproductions de travaux, d'œuvres, de documents, de projets ou de publications.

En ce qui concerne la production d'œuvres personnelles, seules des présentations par photo (format A4), DVD, CD Rom ou clé USB seront acceptées comme pièces complémentaires du dossier.